

LE MINISTRE

Paris, le 10 OCT. 2016

Nos Réf. : EF/2016/50551

Vos Réf. : Votre lettre du 16/09/2016

Madame la Vice-Présidente,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur vos préoccupations concernant la fiscalité applicable à la prestation de compensation du handicap.

J'ai pris bonne note de votre correspondance et ai prescrit un examen attentif de ce dossier. Je ne manquerai pas de vous apporter une réponse dans les meilleurs délais.

Je vous prie de croire, Madame la Vice-Présidente, à l'assurance de ma considération distinguée.



Michel SAPIN

Madame Marion AUBRY
Vice-Présidente
Association TouPI
120 boulevard Magenta
75010 Paris